Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

Band: 1 (1907-1908)

Heft: 7

Artikel: Elargissons notre horizon

Autor: Schwitzguébel, Adhémar

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-349341

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Première année. N° 7. 10 novembre 1907

L'EXPLOITÉE

Organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION DES FAISEUSES D'AIGUILLES

Paraissant le premier dimanche de chaque mois

Le numéro : 10 centimes

Par 20 exemplaires, 5 c. le numéro.
Par 200 ex., 2 1/2 c. le numéro.

Rédaction et Administration

Adresser toutes correspondances et réclamations à *Marguerite Faas-Hardegger*, 3, rue du Marché, 3, Berne.

ABONNEMENTS

Pour la Suisse, une année : **1 fr. —**
Pour l'étranger » **1 fr. 50**

ÉLARGISSONS NOTRE HORIZON

Quelle est aujourd'hui l'ouvrière, la femme prolétaire qui, à rares exceptions, peut suffire à ses propres besoins? La misère des femmes, comme de tous les hommes, est la même dans tous les pays, à quelques différences près dans la forme.

Jamais la concurrence industrielle n'a lutté avec tant d'activité dans la production du travail à bas prix, spécialement sur le dos de la malheureuse ouvrière. Si par suite d'une petite augmentation de salaire, revendiqué par le personnel masculin dans la fabrication d'un produit quelconque, la situation de l'ouvrier masculin s'est améliorée, immédiatement l'industriel en fera sentir le contre-coup à l'ouvrière, en diminuant son salaire.

Et où l'exploitation de la femme sévit avec la dernière atrocité, c'est dans ces maisons d'apparence extérieure de charité et de bonté.

Dans tel couvent ou orphelinat, que nous pourrions citer, on fit descendre de 10 à 25 centimes le prix de la confection d'une chemise. On ne paye que 1 fr. 10 centimes pour la façon d'une layette de 20 pièces. L'on se rendra parfaitement compte de la cause du mal qui sévit mortellement sur les femmes de la classe ouvrière, ainsi que le prouvent les faits suivants :

L'une d'elle, réduite à ourler deux mètres de batiste pour 5 centimes, sur une étoffe très dure qui cassait les aiguilles, devait faire des cadeaux à la coupeuse pour obtenir du travail.

Brière de Boismont raconte, dans son travail sur la folie des suicides, qu'une pauvre fille travaillait nuit et jour pour venir en aide à sa famille et faire vivre une mère âgée, infirme et à demi-idiote. Ses forces l'abandonnèrent, le salaire devint insuffisant, l'ouvrage manqua, elle succomba sous sa lourde tâche et s'étendit dans son lit en disant : Puisque ma vie est inutile, puisse au moins ma mort faire entrer ma mère dans un établissement de charité.

Marbeau, dans ses annales de la charité, parle d'une de ces ouvrières qui, travaillant jour et nuit, ne pouvait dégager ses vêtements au Mont de Piété, et demandait s'il ne lui serait pas possible de se faire mettre en prison sans avoir commis un délit. Là au moins elle serait habillée et nourrie.

Des faits analogues se renouvellent continuellement sous une forme ou sous une autre.

Les couvents repoussent ordinairement les femmes pauvres n'ayant pas de talents spéciaux et lucratifs et celles d'une faible constitution. Elles reçoivent généralement une chétive nourriture en retour d'un rude labeur.

Très souvent dans l'industrie les femmes sont chargées des travaux les plus durs et les plus malsains, et ceux souvent que les hommes pourraient faire sans danger et qu'ils rejettent comme trop pénibles.

L'industrie du textile nous fournit d'édifiants exemples à ce sujet.

Les fileuses de cocons sont obligées de plonger sans cesse leurs mains dans l'eau bouillante des bassines, ce qui leur fait éprouver des sensations très douloureuses aux doigts. Les émanations putrides qui se dégagent de la chrysalide leur donnent une maladie spéciale, connue vulgairement sous le nom de mal de ver où de bassine.

Le battage et le cardage du coton sont aussi très malsains pour les femmes ; la phtisie dite cotonneuse est le nom vulgaire de la maladie qui en résulte et les tue.

Dans les ateliers d'impressions d'indiennes, la gravure, l'impression, tous les travaux faciles et sains sont faits par les hommes; les femmes, très peu payées, un salaire de famine, sont employées à l'apprêt écossais, passent leur journée de 11 heures dans une température de 36 à 40 degrés, ce qui leur cause souvent de très graves maladies.

Et nos malheureuses camarades travaillant à la confection des allumettes phosphorées si terrible pour la santé que l'on cite, entre autres, une femme d'un contre-maître qui mourut par le sim-

ple contact avec les ouvrières, à qui elle délivrait les jetons de travail. Nous pourrions continuer de citer des exemples identiques, dans toutes les branches de la production où la femme est entrée.

Elle a droit à toutes nos sympathies, et elle aura sa véritable place dans la vie, en nous aidant à la transformation de cette société marâtre, qui permet pareilles monstruosités. C'est pourquoi, nous les hommes, élargissons notre point de vue, ouvrons-lui bien largement les portes de notre activité commune, où elle apportera son admirable zèle de dévouement et de désintéressement.

Adhémar SCHWITZGUÉBEL.

CHEZ NOUS

La convention de la Fédération ouvrière des aiguilles. — Les pourparlers qui étaient entamés avec les fabricants d'aiguilles se sont enfin terminés par l'entrée en vigueur d'une convention qui, si elle n'est pas à notre entière satisfaction, donne quand même de sérieux avantages aux ouvrières.

Nous avons réglementé la journée de travail, qui aura une durée de dix heures. Les salaires, pour les jeunes filles et les apprenties, ont un minimum qui varie de 25 à 35 francs par mois, selon l'âge. Le mode de travail a été unifié. Nous aurions désiré la paie au mois, nous n'avons obtenu que la paie à l'heure. Le travail aux pièces est toléré pour certaines parties seulement. Les heures de travail seront restreintes s'il y a manque de travail. Le prix minimum pour une ouvrière est de 25 centimes à l'heure. Une augmentation du 10 p. 100 est accordée pour les ouvrières ayant eu un salaire inférieur à 36 centimes à l'heure, et de 5 p. 100 pour celles ayant eu un salaire supérieur.

Ce n'est pas très brillant, mais si l'on tient compte du désordre qui régnait, on voit que nous avons quand même fait un sérieux pas en avant.

La journée de travail est trop longue, surtout pour des femmes; les salaires sont trop bas, comparés au coût de la vie, nous le savons. Mais Paris ne s'est pas bâti en un jour, et quoique nous désirions améliorer notre sort dans le moins de temps possible, il ne nous faut pas être déçues si le premier pas ne nous conduit pas aussi loin que nous le voulions.

Faisons respecter la convention obtenue, et nous reviendrons à la charge dans deux ans. E.

Une bonne boîte. — L'autre soir, passant devant la fabrique d'aiguilles Schmidt et Cie (La Chaux-de-Fonds), je fus appelé par le patron de cette fabrique, qui voulait absolument me faire visiter ses ateliers. Ce que j'ai fait avec empressement et voici ce que j'ai constaté.

1° Que les ateliers étaient aussi hygiéniques que possible.

2° Que les ouvrières étaient tenues à une certaine discipline mais qu'elles n'étaient pas du tout sans liberté.

3° Que la paie était la même que dans les fabriques analogues, voire même plus élevée. E.

(Une fabrique pareille prouve que, sans faire banqueroute, un capitaliste peut très bien améliorer les conditions des ouvriers et ouvrières; les patrons, prétendant que nos revendications les ruinent, sont tout simplement hypocrites; même sous le régime d'une production privée et irrationnelle comme nous l'avons aujourd'hui, c'est chose possible de vivre mieux que la grande majorité d'entre nous, par l'avidité patronale, est forcée de le faire. Mais ce régime capitaliste étouffe les sentiments humains, et les bons patrons sont des merles blancs. — *Rédaction.*)

Travail de taupes. — Quelques membres du Syndicat des horlogers de La Chaux-de-Fonds ne sont pas satisfaits du travail de l'Union ouvrière et voudraient que leur section la quitte sous plusieurs prétextes.

Pour cela, ils ont des listes qu'ils font passer dans les ateliers et invitent ouvriers et ouvrières à signer.

Les délégués de ce syndicat savent que l'Union ouvrière ne fait pas de politique de parti et ne s'occupe que du mouvement économique.

Les quelques vieux grincheux qui ramassent les signatures ont été plus ou moins bien reçus par les ouvrières. Celles-ci, avant de signer, voulaient d'abord qu'ils leur expliquent le pourquoi de ce mouvement (qui se fait par divers moyens...) et prendre des renseignements.

Or, n'étant, comme jeunes syndiquées, pas encore au courant du rouage des syndicats et conscientes des droits que leur inculquent ces derniers, un grand nombre refusèrent de signer.

Fureur des initiateurs, qui prétendent qu'on ne pourra jamais rien faire avec les femmes.

Mais non, messieurs, le syndicat leur apprend à avoir une opinion, et elles la défendent.

Une qui n'aime pas les autoritaires.

Le remède radical. — L'incendie de la rue du Puits, le 17 octobre, a fait trois victimes qui sont de jeunes enfants de 1, 2 et 4 ans environ, morts par asphyxie.

Les deux aînés, voyant le mal (qu'ils avaient probablement provoqué) et ne pouvant sortir du logement, se cachèrent sous le duvet et le troisième, ne pouvant y monter, alla sous le lit. Ce dernier eut une partie d'une jambe brûlée, ainsi que le nez. Voulant se garantir des brûlures, il avait mis ses petites mains devant la figure, et fut trouvé ainsi.

Le public, commentant ce terrible accident, dit : il ne faudrait jamais laisser les enfants seuls; il faudrait cacher les allumettes, etc.

Je suis de cet avis, moi aussi; mais ne sont victimes de ce genre d'accident que les enfants des ouvriers, ceux-ci devant, hommes et femmes, aller à la fabrique pour pouvoir satisfaire les besoins de la vie, ou bien, les femmes, aller en journée ou garder les enfants des riches. Ces derniers, toujours surveillés et promenés, ne peuvent pas jouer avec des allumettes, ni renverser des marmites d'eau bouillante.